



CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS F.

CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS

Saison 2010 / 2011

Conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et du Règlement des Championnats de Ligue, le présent Règlement précise les détails d'organisation du Championnat Séniors Féminin.

ARTICLE 1 – ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional Seniors Féminin qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat Division Honneur (D.H.) en deux phases comprenant 6 équipes en première phase réparties en une Poule unique et 10 équipes en deuxième phase en une Poule unique.
- Le Championnat Promotion Honneur (P.H.) en deux phases comprenant X équipes en première phase réparties en trois Poules et Y équipes en deuxième phase réparties en deux Poules.

La participation des clubs à ce Championnat est limitée à une équipe par niveau.

ARTICLE 2 – SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciées	SF, U19 F, U18 F, U17 F (3 maxi) et U16 F (1 maxi) par équipe
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

A. Division Honneur :

Le Championnat Division Honneur (D.H.) se déroule en deux phases :

La première phase, de septembre à février, 6 équipes réparties en une Poule unique, se déroule par matches "aller-retour", soit 10 rencontres.

A l'issue de cette première phase, le premier, ou par suite de défection, l'équipe ayant obtenu le meilleur classement, accèdera au Championnat Interrégional Féminin s'il répond aux critères définis par l'article 33 des Règlements Généraux et les articles 13 et 14 des Règlements des Championnats de Ligue.

La deuxième phase, de mars à juin, 10 équipes réparties en une Poule unique, se déroule par match « aller simple », soit 9 rencontres. A l'issue de cette deuxième phase, le premier au classement général se verra décerner le titre de Champion de Division Honneur.

B. Promotion Honneur :

Le Championnat Promotion Honneur (P.H.) se déroule en deux phases :

La première phase, de septembre à février, se déroule en trois Poules de X équipes par matches "aller-retour" avec un maximum de 14 rencontres.

A l'issue de cette première phase, les équipes ayant obtenues le meilleur classement accèdent à la D.H. suivant le tableau des montées défini à l'article 4 de ce présent Règlement.

La deuxième phase, de mars à juin, se déroule en deux Poules de Y équipes par match « aller simple » avec un maximum de 9 rencontres.

ARTICLE 4 – ACCESSIONS ET DESCENTES

A. TABLEAU DES MONTÉES DES CHAMPIONNATS FEMININS à l'issue de la première phase de la saison 2010/2011

à l'issue de la 1 ^{ère} phase Saison 2010 / 2011	Cas 1	Cas 2
Montée de D.H. en Interrégional FFF	1	0
Montée de P.H. en D.H.	5	4

REMARQUES

Le champion Régional Féminin DH accèdera au Championnat Interrégional FFF s'il répond aux critères édictés par la F.F.F.

Les vainqueurs de chacune des trois Poules de P.H. accèdent en deuxième phase à la D.H.

Dans tous les cas, le nombre de montées de P.H. en D.H n'étant pas multiple de 3, celles-ci seront déterminées à place égale dans chaque Poule à la fin des Championnats en tenant compte successivement et dans l'ordre jusqu'à ce qu'une différence apparaisse :

a - du coefficient du Fair Play obtenu en divisant le nombre de points obtenus au classement du Fair Play par le nombre de matches joués (hors forfaits) par l'équipe.
Les équipes ayant obtenu le plus petit quotient accèdent en D.H.

b - du nombre de cartons rouges, les équipes s'étant vu attribuer le plus petit nombre de cartons rouges accèdent en D.H.

c - du nombre de cartons jaunes, les équipes s'étant vu attribuer le plus petit nombre de cartons jaunes accèdent en D.H.

d - du quotient : nombre de points au classement, nombre de matches joués,
les équipes ayant le plus grand quotient accèdent en D.H..

e - de la différence de buts marqués et encaissés, les équipes ayant la plus grande différence accèdent en D.H..

B. TABLEAU DES MONTÉES ET DESCENTES DES CHAMPIONNATS FEMININ à l'issue de la deuxième phase de la saison 2010/2011

A l'issue de la 2 ^{ème} phase Saison 2010 / 2011	Cas 1		Cas 2	
Descentes de D2 FFF en DH	0		1	
Montées d'Interrégional FFF en D2 FFF	0	1	0	1
Descentes d'Interrégional FFF en D.H.	1	0	1	0
Maintiens en D.H.	5	6	4	5
Descentes de D.H. en P.H.	5	4	6	5

REMARQUES

- Si, par suite de défection, de refus ou de non vocation au maintien, il était nécessaire de compléter la D.H., le dispositif suivant sera appliqué dans l'ordre :
 - a. Repêchage la première équipe relégable en P.H.
 - b. Appel au volontariat de Club après étude du dossier par la ou les Commissions compétentes.
- La formule de la P.H. sera révisée en fin de chaque saison en fonction de la mise en place des Championnats Féminins à 11 dans les Districts. Les équipes de la P.H. de la seconde phase seront prioritaires pour composer la P.H. 1^{ère} phase de la saison suivante. En fin de chaque saison, le premier classé de chaque Championnat Supérieur de District accèdera à la P.H. Dans le cas de défection, de refus ou de non vocation à l'accession, il est fait appel exclusivement à l'équipe classée seconde du Championnat Supérieur de District.

ARTICLE 5 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées au dimanche 15H00 (sous réserve des disponibilités des installations, dans ce cas, les rencontres auront lieu à 13H00).

Cette disposition est fixée lors de l'élaboration du calendrier sauf avis contraire des clubs disposant de cette installation, signalé lors des engagements.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DE JEUNES

Les Clubs n'étant pas en règle avec les obligations de jeunes disposent, à titre dérogatoire, de la saison 2010-2011 pour mettre en place les différentes obligations sauf pour l'équipe accédant au Championnat Interrégional à l'issue de la première phase.

ARTICLE 7 – RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises à l'issue de la saison aux champions : Division Honneur Féminin, Promotion Honneur Féminin - Poule A et Promotion Honneur Féminin - Poule B.